

Manifestations sportives de haut niveau année 1996 - Subventions exceptionnelles à diverses associations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Municipale des Sports réunie les 8 et 26 mars 1996, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, au titre de l'année 1996, les subventions suivantes aux associations et organismes désignés ci-après :

* Société du Tour de France : Tour de France (arrivée 5 ^{ème} étape Lac de Madine-Besançon le 4.07.96)	391 950 F
* Besançon Basket Comté : Parrainage rencontre B.B.C./PARIS ST GERMAIN et prise en charge des frais du déplacement du match en raison de la Coupe Davis le 13.02.96	22 500 F
* Comité d'organisation du Championnat d'Europe de Football : Poule Finale du Championnat d'Europe « Juniors » du 20 au 30.07.96 au Stade Léo-Lagrange trois matches à Besançon dont la finale	50 000 F
* Iron Tour : compétition internationale de triathlon - étape à Besançon le 6.09.96	100 000 F
* Office Municipal des Sports : Marathon de Besançon le 27.10.96 au stade Léo-Lagrange	20 000 F
* Entente Sportive Bisontine « Féminines » : Coupe d'Europe	30 000 F
Total	614 450 F

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions. En cas d'accord, cette dépense sera prélevée sur l'imputation budgétaire 92.251.65748 - code projet 95021 - code service 20300 du Budget Primitif 1996.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur (M. FUSTER, Adjoint, n'a pas pris part au vote pour la subvention à l'Office Municipal des Sports : Marathon de Besançon).

Visa préfectoral du 30 avril 1996.